



**Six ans après** le cri d'alarme lancé spontanément par la population de Kourou en 2000, la situation a gagné en gravité. C'est la preuve que les gouvernants et responsables politiques de tout niveau ne se sont pas mobilisés suffisamment contre ce fléau de l'insécurité. Ils n'ont pas anticipé et adapté les dispositions et les moyens nécessaires à garder l'équilibre.

**M**onsieur le **Commandant de gendarmerie**, la Guyane, bien qu'étant le département présentant la plus faible densité de population, les taux de la statistique officielle sont en tête du palmarès de la fréquence :

- Atteinte aux biens : 51 pour 1000 soit 18% d'écart avec le score suivant en métropole
- Les vols : 48 pour 1000 soit 38% d'écart avec le score suivant en métropole
  - Les vols avec violences représentent 15%
- Destructions et dégradations : 3,6 pour 1000 soit 14% de moins que le score de La Réunion

- Atteinte à l'intégrité des personnes : 17 pour 1000 soit 46% de plus qu'en Guadeloupe
- Violences sexuelles : 0,7 pour 1000 soit 32% de plus qu'en Martinique

Les Kourouciens **s'inquiètent du fait que l'on cherche à comprimer ces chiffres** ou à réduire votre tâche administrative en étant plus réticent lorsqu'ils souhaitent déposer une plainte. Auparavant, vous nous suggériez d'encourager la population à le faire.

Tout ceci prouve que le cas de la Guyane est plus difficile à traiter que celui des autres régions.

Ceci confirme qu'il est nécessaire de dégager une volonté politique d'adapter notre cadre juridique français et européen grâce à des dispositions dérogatoires. La Guyane est une exception à la règle des revenus par habitant sud-américain, elle a par conséquent besoin d'un traitement d'exception.

L'Office National de la Délinquance confirme lui-même : « on doit s'interroger sur la pertinence de la comparaison de la Guyane avec la métropole »... « l'objectif ... est de se demander si les taux ne sont pas dus à un contexte local qui s'étend au-delà des frontières »...

**M**adame la **Députée**, nous savons que vous vous efforcez de faire sentir dans le réel le climat Guyanais à vos collègues parlementaires mais nous pensons que le gouvernement ne mesure pas correctement les implications de la démographie importante de ce département et de son contexte géopolitique.

On nous oppose que Kourou dispose de forces exceptionnelles, c'est normal pour un site stratégique. Nous sommes persuadés que la rationalisation et l'harmonisation des corps qui les composent doivent être améliorées et que la **politique du gouvernement vis à vis de la Guyane est incohérente**. Certes des dispositions exceptionnelles réclament sans doute des charges budgétaires plus lourdes mais il n'y a aucune excuse lorsque l'on s'apprête à dilapider l'or national alors que la dette est déjà lourde. Les **filières qui favorisent la criminalité** dans divers domaines ne sont **pas traquées**.

Si les **conventions avec les pays voisins** dont tout le monde a compris qu'elles sont nécessaires ne progressent pas, il faut **adopter des mesures coercitives à leur encontre**.

La maîtrise de la sécurité de la société doit passer aussi par des canaux complémentaires préventifs et coercitifs. On voit actuellement l'échec de la carte « tout répression ».

Il est inconcevable que les **établissements scolaires secondaires** ne disposent pas du **quota normal de surveillants** alors que les adolescents sont plus difficiles à encadrer que les générations précédentes. Ils ne sont donc pas corrigés à la hauteur de leurs faux pas et la qualité d'éducation se perd. La délinquance s'insinue alors derrière l'impunité.

**Les réflexes d'assistance aux victimes** sur l'instant et pendant la convalescence ne sont pas instaurés à la hauteur des **besoins humains et psychologiques**.

**M**onsieur le **Maire**, il est inconcevable que dans une ville avec une jeunesse aussi dense il n'y ait pas suffisamment de soutien scolaire pour juguler l'échec; les initiatives dans ce sens doivent être encouragées et non pas le contraire.

Nous avons bien noté que le **Comité Local de Sécurité (CLSPD)** a été réveillé mais les assemblées plénières ne font que dégager des orientations. Nous reposons la question de savoir quelle est son action de terrain, quelles sont les entités investies, son **bilan et les progrès obtenus**. Nous ne savons pas non plus si maintenant la PJJ y est investie mais par contre nous constatons l'effort de décentralisation du parquet avec la création des cessions au sein de la **Maison de la Justice**.

Au plan matériel, **l'éclairage public** de la ville est sous le joug du sabotage. Les expériences sans suite de sécurisation des coffrets datent pourtant de plusieurs années. Nous demandons que les travaux correspondants soient réalisés au plus tôt.

La ville connaît une extension importante, nous avons bien noté que vous cherchez à éradiquer le logement insalubre mais **l'urbanisme** actuel ne nous paraît pas **respecter un juste équilibre** entre habitat et structures de toutes natures. Les **filières de sous-location ne sont pas**, elles, **éradiquées**.

En conclusion, nous pouvons parler de développement de notre région par certains aspects mais sûrement **pas de progrès** puisque la **sérénité des Guyanais s'évanouie**. Nous refusons cet état de fait qui tend à anéantir le caractère attachant de ce pays et nous refusons la mise à jour négative du contexte social par **application obtuse de règles déphasées qui ne guérissent pas les maux les plus aigus**.

**Tableau 1 – Les atteintes aux biens enregistrées en 2005 dans les départements et régions d'outre-mer.**

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Métropole*
Nombre d'atteintes aux biens enregistrées en 2005	16 884	9 834	14 607	23 630	2 633 439
Nombre d'atteintes aux biens pour 1 000 habitants	37,3	51,5	36,7	30,5	43,4
Nombre de vols enregistrés en 2005	14 776	9 144	12 793	20 384	2 097 926
Nombre de vols pour 1 000 habitants	32,6	47,9	32,1	26,3	34,6
Nombre de destructions et de dégradations enregistrées en 2005	2 108	690	1 814	3 246	535 513
Nombre de destructions et de dégradations pour 1 000 habitants	4,7	3,6	4,6	4,2	8,8

Source : État 4001, DCPJ ; INSEE (estimations de population)

\* 22 régions de la France métropolitaine

**Tableau 2 – Les vols enregistrés en 2005 dans les départements et régions d'outre-mer et en métropole**

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Réunion		Métropole	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Vols</b>	<b>14 776</b>	<b>100,0</b>	<b>9 144</b>	<b>100,0</b>	<b>12 793</b>	<b>100,0</b>	<b>20 384</b>	<b>100,0</b>	<b>2 097 926</b>	<b>100,0</b>
<b>Vols sans violence</b>	<b>13 280</b>	<b>89,9</b>	<b>7 744</b>	<b>84,7</b>	<b>11 654</b>	<b>91,1</b>	<b>19 259</b>	<b>94,5</b>	<b>1 973 336</b>	<b>94,1</b>
Vols liés aux véhicules à moteurs	5 134	34,7	2 952	32,3	5 004	39,1	9 260	45,4	783 055	37,3
Cambriolages	3 795	25,7	2 473	27,0	3 179	24,8	4 201	20,6	355 337	16,9
Vols simples contre particuliers*	3 622	24,5	1 989	21,8	2 800	21,9	4 803	23,6	671 845	32,0
Vols simples contre d'autres victimes*	729	4,9	330	3,6	671	5,2	995	4,9	163 099	7,8
<b>Vols avec violence</b>	<b>1 496</b>	<b>10,1</b>	<b>1 400</b>	<b>15,3</b>	<b>1 139</b>	<b>8,9</b>	<b>1 125</b>	<b>5,5</b>	<b>124 590</b>	<b>5,9</b>

Source : État 4001, DCPJ

**Tableau 3 – Les atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrées en 2005 dans les départements et régions d'outre-mer**

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Métropole*
Nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrées en 2005	5 274	3 245	4 151	5 592	411 325
Taux pour 1 000 habitants	11,6	17,0	10,4	7,2	6,8
Nombre de faits de violences physiques crapuleuses	1 504	1 408	1 145	1 130	124 847
Taux pour 1 000 habitants	3,3	7,4	2,9	1,5	2,1
Nombre de faits de violences physiques non crapuleuses	2 656	1 132	1 911	3 009	188 487
Taux pour 1 000 habitants	5,9	5,9	4,8	3,9	3,1
Nombre de faits de menaces et chantages	921	572	884	1 090	74 123
Taux pour 1 000 habitants	2,0	3,0	2,2	1,4	1,2
Nombre de faits de violences sexuelles	193	133	211	363	23 868
Taux pour 1 000 habitants	0,43	0,70	0,53	0,47	0,39

Source : État 4001, DCPJ ; INSEE (estimations de population)

\* 22 régions de la France métropolitaine